

Corriger les anomalies de comptabilisation lors de la clôture d'exercice

Prérequis

Il faut être connecté en tant qu'EIG (Administrateur)



<https://www.eig.fr>

contact@eig.fr

Identification

Utilisateur

Mot de passe

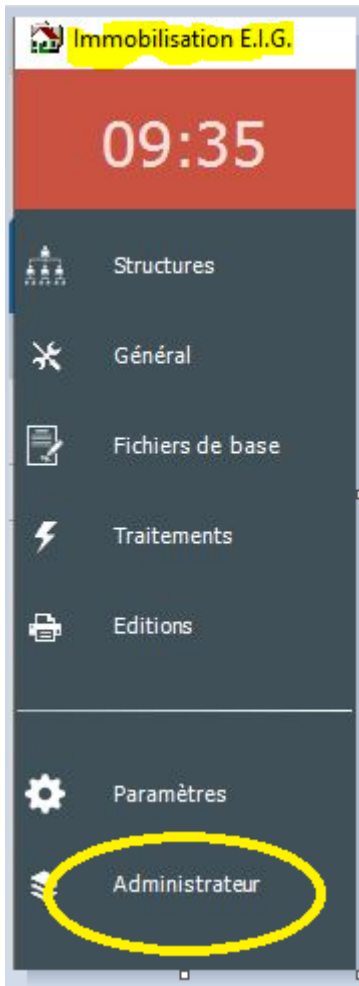
Déconnexion

Fermer

Nous contacter...

Association

Ou disposer du menu *Administrateur* dans ses fonctions

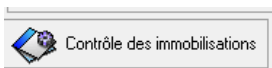


Préambule

Cette fonction permet de gérer le message d'erreur directement. Si beaucoup de sections sont concernées, ce traitement peut être assez long ; en effet, il faut procéder section par section.

Rappel : la clôture d'exercice d'immobilisations peut s'effectuer indépendamment de la clôture d'exercice comptable (avant) mais la clôture d'exercice comptable entraîne automatiquement la clôture de l'exercice d'immobilisations.

Cette clôture s'effectue dans le menu "Traitements" et commence obligatoirement par le contrôle des immobilisations



Le message d'erreur à l'origine de l'intervention

Lors de cette clôture, un message "La clôture n'est pas autorisée" apparaît et une liste



d'immobilisations est affichée :

Section	Numéro d'immo.	Désignation	Année	Mois
+ Maison de Retraite		EXEMPLE IMMOS		

Le détail (par l'ouverture du +) indique que les immobilisations renseignées ne sont pas comptabilisées en indiquant une référence année/mois alors que celles-ci l'ont été correctement (il convient de le vérifier en comptabilité).

L'intervention en mode *Administrateur*

Il convient de :

- Se positionner sur la section concernée (Attention : si la clôture s'effectue au niveau établissement, la correction s'effectue au niveau section car la comptabilisation s'effectue à ce niveau)
- Choisir le menu *Administrateur*
- Activer l'option Vérification de la base (1^{er} bouton) illustré par l'icône 
- Cliquer sur le bouton Corriger les erreurs (celui du milieu) 

L'écran s'affiche comme suit :

Correction automatique des erreurs suivantes :

- Date de cession non nulle alors que typecrt=0
- Immobilisation non modifiable après le transfert
- Mise à jour des codes traitements statistiques, en fonction de la table de correspondance saisie lors du transfert de la comptabilité.

Correction des autres erreurs en fonction de votre choix

Suppression de toutes les ventilations analytiques et générales codifiées dans les immobilisations

Vous ne pouvez pas clôturer l'exercice d'immobilisation car un message vous indique que tous les amortissements de l'année n'ont pas été comptabilisés. Or, ces amortissements ont été comptabilisés dans l'application abal. Ceci est dû à une erreur dans le programme de transfert. Pour corriger cette erreur, cochez la case ci-dessous et indiquez la dernière année comptabilisée avec l'application abal.

Correction pour la clôture de l'exercice d'immobilisation

Dernière année comptabilisée en abal :

La génération des écritures vous affiche le message 'Erreur de lecteur pour la pièce -1'. Ce message apparaît après avoir changé le paramétrage établissement pour cocher la case 'Génération des écritures', alors qu'une simulation des écritures avait déjà été effectuée. Indiquez l'année de votre exercice et exécutez pour effacer cette simulation. Panel3

Correction pour la génération des écritures

Année de l'exercice :



Le deuxième pavé (celui du milieu) permet de corriger l'erreur :

Vous ne pouvez pas clôturer l'exercice d'immobilisation car un message vous indique que tous les amortissements de l'année n'ont pas été comptabilisés. Or, ces amortissements ont été comptabilisés dans l'application abal. Ceci est dû à une erreur dans le programme de transfert. Pour corriger cette erreur, cochez la case ci-dessous et indiquez la dernière année comptabilisée avec l'application abal.

Correction pour la clôture de l'exercice d'immobilisation

Dernière année comptabilisée en abal :

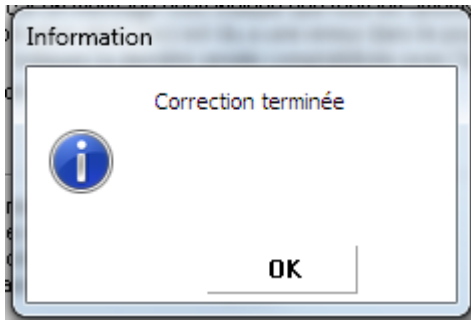
- Ne pas s'occuper de la mention liée à l'application abal, il n'est plus d'actualité. Mais, c'est bien cette option qui importe
- Cocher la case "Correction pour la clôture de l'exercice d'immobilisation"
- Renseigner l'exercice concerné dans la zone « Dernière année comptabilisée en abal » et valider

•

Lancer le traitement par le bouton



Une fois le traitement terminé, le message Correction terminée apparaît



Il faut ensuite retourner en clôture d'exercice pour l'établissement.

Le message d'erreur initial a disparu et la clôture est possible.

Attention : si l'établissement a plusieurs sections qui comportent des immobilisations, **il faut procéder section par section.**

Revision #5

Created 6 October 2025 07:32:05 by Jean François KERSERHO

Updated 20 October 2025 09:07:30 by Jean François KERSERHO